

La Vesancière

N° 71 - XVIII^e année

Octobre 2014



*Mme Assunta Capelli
Première centenaire de Vesancy !*



FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39



Nouvelle adresse électronique : jonker.eliane@gmail.com

Dernier délai pour les articles de la prochaine parution : **31 déc. 2014**

Distribution

Janvier Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

Dès la réception, merci de distribuer les bulletins

le plus rapidement possible,

(dans les 2 à 3 jours maximum)

Calendrier des animations du 4^{ème} trimestre 2014

NOVEMBRE

Mercredi 5	MAIRIE - balade thermographique à 18h30
Mardi 11	MAIRIE - commémoration de l'armistice 1918 à 11h
Vendredi 14	CLAV - loto à 14h
Samedi 15	COOP/ECOLE - repas indien à 19h
Mardi 18	COOP/ECOLE - retour commandes fromages
Vendredi 21	MAIRIE - réception nouveaux habitants à 19h30
Vendredi 28	COOP/ECOLE - livraison fromages de 15h à 17h
Dimanche 30	CCAS - repas des Aînés à midi

DECEMBRE

Vendredi 5	MAIRIE/ASSOC. - Téléthon à 19h30
Vendredi 12	ECOLE - chorale et marché de Noël à 19h
Samedi 13	CLAV - dîner de Noël à 20

JANVIER

Dimanche 4	Vœux du maire à 18h
------------	----------------------------



Le mot du Maire

Déjà six mois ! Le temps passe trop vite pour nos projets en cours.

Je vous avais fait part, dans l'édition de juillet, des objectifs que nous nous étions fixés. Voici où nous en sommes. Malgré la période des vacances et la lourdeur de l'administration, nous progressons...lentement. Nous avons établi de solides contacts avec la Communauté de Communes (CCPG) pour obtenir le support nécessaire à la réalisation de nos projets dans les domaines de protection du village et de son site environnant : modification du Plan Local d'Urbanisme, rénovation et inscription du château, aménagement de la rue du Château.

Deux dossiers ont bien avancé. Le premier, initié par la municipalité précédente : le **forage de la Combette** et son raccordement au réseau d'eau, via un nouveau réservoir. Il produira une eau d'excellente qualité avec un débit et une pression satisfaisantes pour chaque branchement. C'est un investissement lourd pris en charge par la CCPG, une compensation bienvenue après l'augmentation de 66 % du prix de l'eau ces dernières années. Les travaux devraient être effectués en 2015.

Le second dossier concerne la **police municipale**. Nous avons finalisé avec la ville de Divonne une convention de mutualisation par laquelle notre commune sous traite les services de deux agents, quatre heures par semaine en moyenne, afin d'exercer l'ensemble des missions de surveillance et de maintien de l'ordre de sa compétence sur notre territoire. Nous aurons enfin les moyens de faire mieux respecter l'ordre et les arrêtés municipaux (en particulier les limitations de vitesse et le stationnement abusif), pour améliorer la sécurité des biens et des personnes dans nos rues et nos quartiers et préserver notre environnement, en particulier les espaces de Riantmont et de la Vesancière. Des informations complémentaires vous seront communiquées sur notre site internet et par voie d'affichage ou auprès du secrétariat de mairie dès le 1er novembre.

Un mot sur la **rentrée scolaire** : 37 élèves dans deux classes, petits effectifs, grande attention des maîtres et assistantes d'éducation : base classique ou méthodes innovantes des enseignants, professionnalisme et dévouement des assistantes. Avec son service de garde, sa cantine, ses activités péri éducatives de qualité, notre école communale n'a rien à envier à nos grands voisins. Par contre, en ce qui concerne les tous petits, l'attribution restreinte des places face à la demande, pénalise les jeunes parents dépendants de la crèche communautaire de Divonne.

Notre village a accueilli plusieurs dizaines de nouveaux habitants au cours des dernières années. Ils n'ont pas tous pu établir des liens avec la communauté. Ces personnes sont invitées à une **réception des *nouveaux habitants*** au cours de laquelle, sous l'égide de la municipalité et des associations, ils pourront échanger avec chacun et, nous l'espérons, participer plus régulièrement à la vie du village dans le futur. Ils recevront une invitation à la réunion qui se tiendra à la salle des fêtes **le vendredi 21 novembre à 19h30**.

Rappel des cérémonies à venir : en premier, la **commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre**, ce **11 novembre à 11 heures**. Nous sommes dans la période du centenaire de la guerre de 1914. J'aimerais marquer l'évènement par une participation significative. J'appelle les personnes disponibles à se rassembler place du Château pour aller commémorer l'évènement devant le monument aux morts. J'appelle les parents d'élèves et nos enseignants à y accompagner leurs enfants.

Ensuite, la **cérémonie des vœux 2015**, qui aura lieu le **dimanche 4 janvier à 18 heures** au château. Ce sera l'occasion pour la municipalité de rendre compte des activités de l'année 2014 et de vous présenter les projets en cours. Je vous encourage à venir nombreux. Nous avons besoin de votre support.

Permettez moi de conclure ce message par un appel, et aussi un rappel aux bonnes règles de vie au sein de notre communauté villageoise. Nous sommes régulièrement confrontés à des «incivilités». Dans la liste, on relève, pêle-mêle, les nuisances sonores de toutes sortes, une conduite automobile dangereuse dans les rues, par excès de vitesse ou stationnement gênant la circulation des piétons, des voies et lieux publics souillés à nettoyer trop souvent, des ordures ménagères et autres rebuts déposés le long des haies ou des chemins ruraux, sans oublier le dépôt de matériaux interdits dans la décharge contrôlée et les déchets laissés au pied des bacs du tri sélectif. Et puis, dans de rares cas, en contraste avec la mise en valeur et le fleurissement de l'ensemble du village, quelques îlots mal entretenus ou carrément laissés à l'abandon.

Enfin, la vie au village : nous sommes une petite communauté qui a une tradition d'entraide et de bonnes manières ; on se salue dans la rue, on prend des nouvelles des personnes en difficulté, on propose son aide, on accueille les nouveaux habitants qui, en retour, participeront à la vie communautaire.

Préservez cette tradition mise à mal par notre comportement individualiste !

Bien à vous,

Pierre Hotellier

**Du lundi au vendredi
de 8h à 12h
et le mardi soir
de 18h à 19h15**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

Lundi et vendredi (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

le mardi de 18h à 19h

 : 04 50 41 53 55

 : mairie.de.vesancy@luxinet.fr

Naissances

Arthur Verley

4 juillet 2014

Zélie Quenardel

12 août 2014

Eden Badri

5 septembre 2014



Mariage

Tomas Henzler Ferreira Marques
& Aeree Kim

20 septembre 2014



Principales décisions prises par le conseil municipal

Lors de la séance du 15 juillet le conseil municipal a entre autre

- fixé le taux de la taxe d'aménagement sur la commune à 5 % à compter de janvier 2015
- reconduit la convention de partenariat musical à la rentrée scolaire pour 23 heures

Le 16 septembre, le conseil a entre autre

- pris un arrêté portant règlement de l'utilisation de l'aire de jeux derrière le château
- signé une convention de mise à disposition de deux agents de la police municipale de Divonne pour des missions de surveillance et de maintien de l'ordre sur notre commune
- approuvé la limitation de vitesse à 30 km/h sur les routes de la Chapelle et de la Vesancière. Concernant la route du Creux la commission des travaux travaille sur différentes propositions pour sécuriser cette voirie
- décidé la réalisation de travaux de terrassement sur le chemin de la Rasette
- fait le point sur la rentrée scolaire :
37 élèves (16 pour la classe des grands et 21 dans la classe des petits)
Périscolaire : 19 inscriptions en cantine, 5 réguliers en garderie du matin et 6 en garderie du soir.
Péri éducatif : 23 élèves sont inscrits en deux groupes.

L'intégralité des compte-rendus sont disponibles sur le site internet de la mairie sous l'onglet "Mairie". Une occasion de consulter notre tout nouveau site : <http://vesancy.ialto.com>. Ils sont également affichés sur les panneaux.

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

DIMANCHE 4 JANVIER 2015

à 18h au château



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR



REUNION A LA MAIRIE DU 26 SEPTEMBRE

En matinée, le maire et ses conseillers recevaient les membres du Conseil Exécutif de la CCPG et le député Etienne Blanc pour faire connaître les objectifs principaux de la mandature et en retour être informés des grandes orientations de la CCPG.

A l'issue de cet échange et par un temps superbe, nos hôtes ont suivi la municipalité dans une visite du village avant de monter à la baraque des chasseurs pour un repas champêtre qui fut très apprécié.

Réception pour les récents habitants de la commune

**BIENVENUE
A VESANCY**

Vendredi 21 novembre 2014

19h30 à la salle des fêtes

Une occasion de faire plus ample connaissance, autour du verre de l'amitié avec les membres du conseil, le personnel municipal et les représentants des associations du village.

Si vous n'avez pas reçu personnellement cette invitation avec le coupon réponse, merci de confirmer votre présence en appelant la mairie au 04 50 41 53 55 ou par mail : mairie.de.vesancy@luxinet.fr

*La commune et des associations du village,
tiennent à adresser à M. Thomas WEISSKOPF
et Mme Karen WORTH leurs plus vifs
remerciements pour leur don généreux.*

1333 € ont pu être versés à l'ADAPEI lors de la vente
des **brioches** du samedi 11 octobre 2014.

La commune ayant pris à sa charge l'achat des brioches,
remercie l'équipe des vendeurs bénévoles et toute la
population de son bon accueil et de sa générosité.



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

Afin de marquer le centenaire du début de la grande guerre (1914) la municipalité organise une cérémonie spéciale, le

mardi 11 novembre à 11h

Venez nombreux sur la place du château pour aller ensemble rendre hommage aux combattants devant le monument aux Morts.

CECA

INVITATION

au repas de fin d'année

Dimanche 30 novembre 2014

*Salle des fêtes du château
à partir de midi*

*Pour les habitants et les natifs de Vesancy
dès l'année de leurs 65 ans et leur conjoint*

*Une invitation vous sera personnellement adressée
Merci de confirmer votre présence en mairie avant le 15 novembre*

Téléthon 2011

Vendredi 5 décembre

dès 19h30 au château

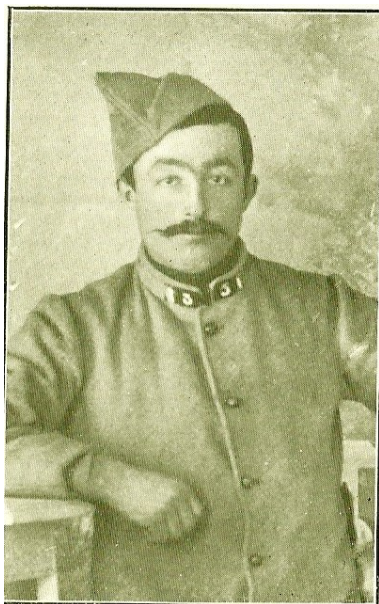
SPAGHETTI

et ses 3 sauces au choix

Vous pouvez aussi participer en apportant une pâtisserie.
Dans tous les cas, repas et/ou pâtisserie,
merci de **vous inscrire** en mairie au **04 50 41 53 55**

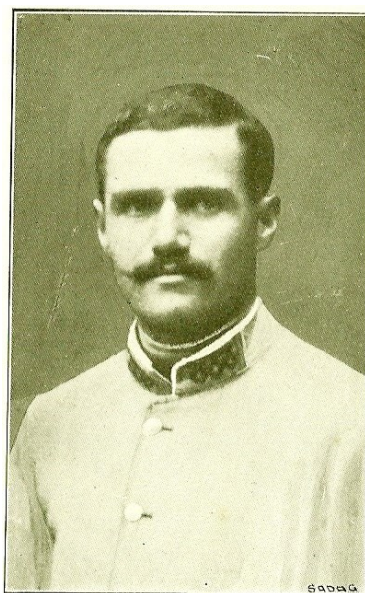
Première Guerre mondiale (1914-1918)

Des visages sur les noms du monument aux Morts de Vesancy



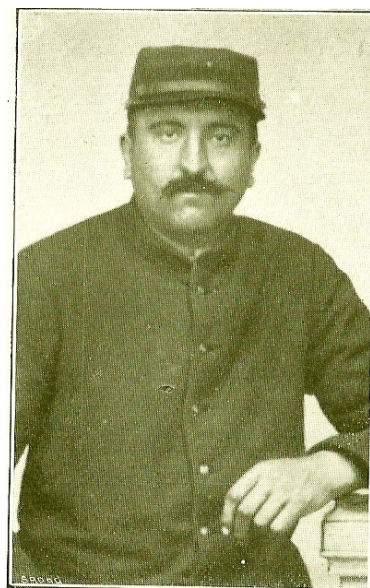
CHACORNAC Théodore-Jules.

Classe 1911. Cultivateur.
Soldat au 205^e d'Artillerie de campagne, 22^e Batterie.
Tombé au Champ d'honneur, le 18 juillet 1917, près de Vie-sur-Aisne à l'âge de 26 ans.
Citation à l'Ordre de la 121^e Division du 22 juillet 1917.
"Excellent conducteur, toujours volontaire pour les missions périlleuses".
Croix de Guerre.



DAVID Charles. Classe 1905.

Né à Vesancy. Déménageur à Lyon.
Soldat au 333^e d'Infanterie, 24^e Cie.
Tombé au Champ d'honneur, le 26 octobre 1916, devant le Fort de Vaux, à Verdun à l'âge de 31 ans.



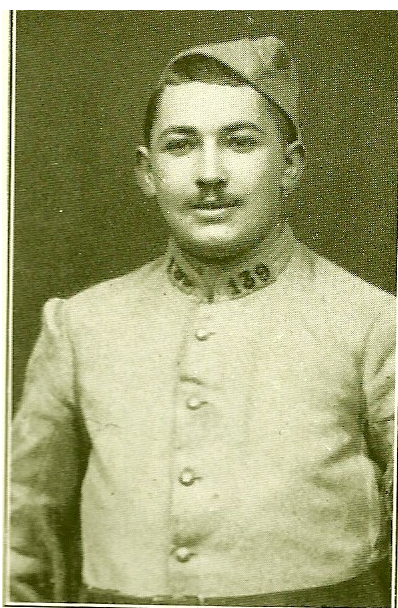
FAVRE Gaston. Classe 1904.

Né à Vesancy. Cultivateur.
Soldat au 333^e d'Infanterie, 5^e Cie de Mitrailleses.
Tombé au Champ d'honneur, le 28 octobre 1916, devant le Fort de Vaux, à Verdun à l'âge de 32 ans.
"Déjà blessé huit jours auparavant, avait refusé de se laisser évacuer".



GUIGNOLA Jean-Ludovic. Classe 1913.

Tailleur de pierre à Vesancy.
Soldat au 23^e d'Infanterie. Tombé au Champ d'honneur, le 10 octobre 1914 à Saint-Dié (Vosges) à l'âge de 21 ans.
"Soldat d'une bravoure exemplaire, s'est fait remarquer par son courage et son entrain pendant les durs combats où il a pris part".
Croix de Guerre.



RIEDER Jules. Classe 1918.

Né à Vesancy. Cultivateur.
Soldat au 339^e d'Infanterie, 19^e Cie.
Tombé au Champ d'honneur, le 1er septembre 1918, au combat devant Bayeux (Aisne) à l'âge de 20 ans.
Citation à l'Ordre du Régiment, le 23 juillet 1918.
"Dans l'affaire du 20 juillet 1918, a fouillé minutieusement la position ennemie. A rempli sa mission avec allant, vaillance et sang-froid".
Croix de guerre.



TAVERNIER Louis. Classe 1902.

Né à Vesancy. Cultivateur.
Soldat au 372^e d'Infanterie, 18^e Cie.
Citation à l'Ordre de la Brigade le 16 octobre 1914.
5^e Cie de Mitrailleses affecté à l'Armée Française d'Orient. Citation à l'Ordre de l'Armée le 3 mars 1917.
Rapatrié sanitaire vers la France sur un navire hôpital. Navire coulé par un sous-marin allemand. Rescapé, il revient à Vesancy pour mourir en février 1919 à 37 ans.



Hélianthe, la Communauté de communes
du Pays de Gex et la commune de Vesancy
vous invitent à une balade thermographique
le mercredi 5 novembre.

Promenez-vous dans le centre du village et sur la route de Divonne
accompagné d'un conseiller énergie d'Hélianthe. Celui-ci, muni d'une
caméra thermique prend des clichés des logements : murs, fenêtres, etc.
et vous renseigne sur les déperditions de chaleur des habitations.

Après la balade, le conseiller
extrait les clichés de la
caméra et apporte des
conseils personnalisés pour
chaque logement.

**Mercredi 5 novembre
de 18h30 à 20h**

Rendez-vous à 18h30 : Au
château

Participation gratuite

Plus d'infos : Hélianthe au 04 74 45 16 46 ou la CCPG au 04 50 42 65 00



Photo : Dominique Marnier, Le Progrès



Hélianthe, association départementale, assure le service
info-énergie de l'Ain avec le soutien de l'Ademe, de la
Région Rhône-Alpes et du Conseil général de l'Ain.



MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



Mme ASSUNTA CAPELLI : 100 ANS !

Bien entourée par sa famille, ses amis, le personnel, le maire de Vesancy, Assunta Capelli a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Tougin.

Fier et heureux, le maire Pierre Hotellier a félicité la première centenaire du village, en ces termes :

Chère Madame Capelli, chers amis,

*Il y a tout juste 100 ans, le 27 Août 1914, alors que la Grande Guerre venait d'éclater, naissait la petite **Assunta Lucia Roncalli**, dans le village Bergamasque de Vallemagna au nord de l'Italie. La vie est difficile dans ces villages de montagne que les jeunes quittent pour trouver du travail.*

C'est ce qu'elle fait en 1938 pour rejoindre son mari Dominique.

Ils choisissent la région de Saint Claude où l'on recherche des bûcherons pour exploiter la belle forêt jurassienne. Les enfants suivent : Pierre né en 1938, Gilbert en 1940 et Marinette en 1942.

La famille vient s'établir à Vesancy en 1946. Baptiste et André, les frères de Dominique les rejoignent peu après.

La famille s'intègre rapidement au sein de la communauté : Dominique et ses frères, par leur métier de bûcheron si exigeant, les enfants dans le creuset de l'école communale et Mme Capelli qui élève les enfants et gère la maison en l'absence de l'époux parti sur les chantiers forestiers.

Plus de trente ans de vie laborieuse et heureuse, entourée de ses enfants et petits enfants, jusqu'au décès, trop tôt, de Dominique en 1995, après une longue maladie.

Mme Capelli profite de sa jolie maison au cœur du village pendant 7 ans encore, jusqu'au départ, à regret, pour cet établissement de Tougin qui l'a si bien accueillie. C'était en 2002, je crois. Notre doyenne du village est sans doute une des plus anciennes pensionnaires de la maison.

Permettez moi chère Mme Capelli de vous féliciter, au nom de la communauté de Vesancy, pour cet heureux et exceptionnel anniversaire !



PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

RANDONNEE AU CHALET DE LA VESANCIERE

Ce dimanche 7 septembre, le beau temps nous a enfin permis de faire une jolie balade vers notre chalet d'alpage. Les plus sportifs sont partis depuis le village tandis que la grande majorité est montée en voiture jusqu'au Toupinet où nous sommes retrouvés pour prendre l'apéritif offert par les chasseurs. Tout au long de la montée à la Vesancière, François Beaudet nous a fait part de ses très intéressantes connaissances forestières. Au cours du pique nique, Alexandre Malgouverné a retracé l'histoire des chalets d'alpage qui remonte au XVII^e siècle. Puis, Alain Teppe, à son tour, nous a commenté la faune environnante.

Après le repas, certains se sont essayé à la scie de bûcheron pour débiter quelques rondelles de bois. Ce fut une journée très réussie déjà par la beauté du site et de plus nous avons appris plein de choses en agréable compagnie. A refaire.



LE VOYAGE AUX DOLOMITES

du 24 au 27 AOUT 2014

Le car, presque au complet (46 personnes), nous partons en direction de l'Italie en passant par le tunnel du Mont Blanc. Après une petite halte à Courmayeur, le voyage se poursuit en descendant la vallée d'Aoste, jusqu'à la plaine du Po, puis après Milan, nous bifurquons vers le nord, le long du lac de Garde. Finalement, vers 18 h, nous arrivons à Bolzano, la capitale du Haut-Adige où se trouve notre hôtel.

Le lendemain matin, il est prévu de faire la route des Dolomites qui relie Bolzano à Cortina d'Ampezzo. Notre guide locale, Frederica, nous rejoint dans le bus. Le temps est nuageux mais nous espérons tout de même apercevoir ce pourquoi nous sommes venus : les principaux sommets des Dolomites. Nous quittons Bolzano, entourée de vignobles et de vergers, en direction de Val Gardena et faisons une première halte à Ortesei. C'est une très jolie petite ville, toute fleurie, qui a su garder ses traditions ; on y parle encore le langage ladin et depuis des siècles, les habitants pratiquent la sculpture du bois. Aujourd'hui, cet artisanat est devenu un art véritable que l'on a pu admirer dans une galerie qui expose de remarquables chefs d'œuvre. Nous reprenons la route escarpée et sinueuse pour atteindre le premier des quatre cols que nous passerons pour admirer, ces pics gigantesques de calcaire blanc qui se détachent sur les verts pâturages et les forêts de sapins. C'est grandiose, unique, époustouflant. Frederica nous explique que ce massif exceptionnel



provient du soulèvement de récifs coralliens qui avaient grandi dans la Téthys, à l'époque où les Alpes n'étaient encore qu'une mer tropicale. Le nom "Dolomite" fut donné en référence au géologue français Déodat Gratet de Dolomieu (1750-1801) qui a mis à jour la composition chimique de cette formation particulière des Alpes. Avant le retour, nous faisons une dernière halte au lac de Misurina d'où nous aurons pu

voir les Trois Cimes de Lavaredo qui s'y reflètent si les nuages s'étaient dissipés.

Le lendemain, le temps s'annonce plus maussade que la veille pour aller visiter, le matin, la ville de Merano, et après déjeuner, la route des vignobles.

Merano est une jolie petite ville thermale, auréolée par les illustres curistes de l'aristocratie européenne qui la fréquentait au XIX^{ème}. Nous suivons Frederica dans la promenade d'été, le long du torrent, à l'ombre de ces mêmes arbres séculaires qui protégeaient, en son temps, Sissi des chauds rayons du soleil. De l'autre côté de la rivière, c'est la promenade d'hiver abritée par des arcades illustrées de peintures du XIX^{ème}. Autre curiosité de la ville, la cathédrale gothique dédiée à St Nicolas et ses magnifiques vitraux très colorés du XV^{ème} siècle.

A midi, nous sommes allés déjeuner sur la terrasse d'un restaurant dominant le lac de Caldaro entouré de vignobles. La beauté du site s'ajouta au plaisir d'être à



table. Puis, on continua cette belle route au milieu des vignes dont la particularité est qu'elles sont cultivées en hauteur et certainement plus facile à vendanger. Avant d'aller visiter une cave, nous avons pris un train à crémaillère sur une pente impressionnante (60° selon la guide) pour accéder au col de Mendola. De là, nous pouvions apercevoir un magnifique point de vue sur les vignobles, entre deux passages nuageux. A la descente, nous nous sommes rendus dans un cave où un maître chai nous expliqua, au milieu d'immenses cuves, leur façon de vinifier. Il ne nous restait plus qu'à

goûter leurs vins : 2 blancs et 3 rouges. Ces vins, peu connus chez nous, sont principalement destinés à l'exportation en Autriche et en Allemagne.

Vers midi, nous quittâmes cette belle région du Sud Tyrol. Nous avons l'impression d'être en Italie, si ce n'est la "pasta" servie à chaque repas, car par bien des aspects, c'est la même. Il est vrai que cette région est restée pendant sept siècles sous la domination autrichienne et ce n'est qu'en 1919 qu'elle devint italienne puis autonome en 1948.

Souhaitons nous d'en faire bien d'autres ensemble.

○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○ ○○



Vendredi 14
novembre
à 14 h



Dîner de Noël
Samedi 13 décembre
à 20 h

SAPÉURS

POMPIERS

A partir du 15 novembre
les membres de l'
Amicale des Pompiers
passeront chez pour
vous proposer leur



Ils vous remercient
d'avance de votre bon
accueil.



Bulletin municipal de Vesancy

Octobre – décembre 2014

Pour les fans de Culture :

Un livret présentant le patrimoine de Vesancy vous permet de découvrir le village en toute liberté ! Il est en vente en Mairie de Vesancy et à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille.

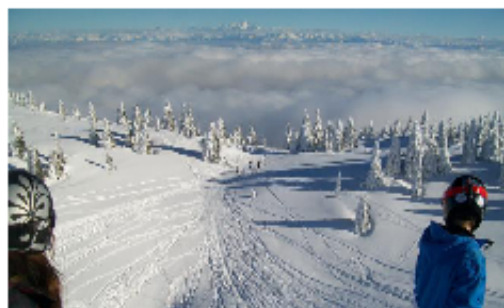
Pour les mordus de glisse :

La station Monts-Jura ouvrira ses portes pour la saison d'hiver le 20 décembre 2014 et ce jusqu'à fin mars 2015 !

Et cette année, pas d'augmentation des tarifs (exceptés les nordiques communs avec d'autres stations comme Montagnes du Jura, Rhône Alpes et national).

Dès la mi-octobre, vous pourrez acheter vos forfaits saison à l'Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille au tarif exceptionnel de la super promo !

Sur le site paysdegex-lafaucille.com, retrouvez également les webcams, les bulletins neige, les ouvertures des pistes et les plans interactifs de la station !



Office de Tourisme Pays de Gex – la Faucille

Square Jean Clerc – B.P. 436

01174 GEX Cedex

Tel: +33 (0)4 50 41 53 85

info@paysdegex-lafaucille.com

www.paysdegex-lafaucille.com

Super Promo jusqu'au 15 novembre

Promo jusqu'au 15 décembre



Alpin * nordique * double-ski * famille



RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme Pays de Gex – La Faucille

Square Jean Clerc - 01170 GEX

T. +33 (0)4.50.41.53.85

info@paysdegex-lafaucille.com

www.paysdegex-lafaucille.com

« Heading north »



Cette année, les élèves de la classe des grands ont entamé un projet de travail et d'échange (en anglais) avec une classe finlandaise.

Afin de pouvoir financer une classe de découvertes dans ce pays et rencontrer leurs correspondants, la coopérative de la classe des grands a programmé un ensemble d'actions, seule ou avec l'aide de parents. Vous retrouverez ces actions sur le site internet de l'école.

Remerciements

Le financement du projet « Heading north » a débuté l'année dernière et grâce à votre soutien nous avons déjà réuni la somme correspondante aux billets d'avion.



Vente de fromages du Haut-Jura



N'hésitez pas à en parler à vos amis et proches ! (Retrouvez ce bon de commande sur le site internet de l'école de Vesancy.)

Retour des commandes : mardi 18 novembre dans la boîte de l'école ou directement auprès des enseignants.

Livraison : vendredi 28 novembre de 15h00 à 17h00

Les quantités préparées ne pouvant pas être exactes, le prix définitif vous sera communiqué au moment de la livraison.

Nom-Prénom :

N° Téléphone :

Produit	Prix / Kilo	Quantité commandée (minimum 500g sauf beurre)	Prix
Bleu de Gex	10,20 €		
Morbier	10,20 €		
Raclette	10,20 €		
Comté 6 mois	10,50 €		
Comté 12 mois	12,00 €		
Mousseron Jurassien	10,20 €		
Beurre (250g)	2,00 €		

récupéré par : _____

PRIX TOTAL estimé :

Souhaite payer en francs suisses (faire l'appoint le jour de la livraison) ☐ oui ☐ non



Chorale et marché de Noël



Les élèves des 2 classes vous invitent à la chorale qui aura lieu le **vendredi 12 décembre à 19h** dans la salle des fêtes du château. Ils présenteront une partie des chants qu'ils auront travaillé cet automne en musique.

Un marché de Noël au profit des coopératives des 2 classes précédera leur présentation.

oo oo

Repas indien / Indian dinner

Afin de poursuivre le financement de sa classe de découvertes, un repas indien sera organisé par la coopérative de la classe des grands le **samedi 15 novembre**, à 19h dans la salle des fêtes du château. Vous pourrez découvrir une sélection de recettes de Mrs & Mr Sunnor Verma.

Prix : enfant 8 € ; adultes 15 €

Possibilité de commander à emporter (take away) sur réservations également.

Attention : afin de profiter pleinement de ce moment, le nombre de place est limité.

Réservation directement à l'école, par courriel (*avec accusé de réception - ecole.de.vesancy@luxinet.fr*) ou en déposant le bon de réservation suivant dans la boîte de l'école :



Réservation repas indien Samedi 15 novembre - 19h

Nom : _____

Téléphone : _____

Nombre d'adultes total : _____ (dont végétariens) : _____

Nombre d'enfants total : _____

à emporter / take away : _____

École de Vesancy